



**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AURÉLIE
COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Aurélie, tenue le 6 août 2018, à 19 h, au 149, chemin des Bois-Francis à Sainte-Aurélie, comté de Beauce-Sud, et à laquelle sont présents, à l'ouverture de la séance, les membres du conseil suivants :

Caroline Drapeau, conseillère	Claude Despars, conseiller
Donald Couture, conseiller	Pauline Giguère, conseillère
Maurice Morin, conseiller	Annie Labbé, conseillère

Formant quorum sous la présidence de Monsieur René Allen, maire. Sont aussi présents, Monsieur Stéphane Hétu, directeur général et secrétaire-trésorier, et Monsieur Serge Paquet, directeur des travaux publics, de l'urbanisme et du service des incendies.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, le maire, Monsieur René Allen, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

181-08-2018 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RÉSOLUTION N° 181-08-2018)

CONSIDÉRANT QU'il y a des copies de l'ordre du jour disponibles pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents ont tous reçu une copie de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents sont d'accord à ce qu'il y ait dispense de lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pauline Giguère
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit accepté sans modification.

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 2.0 Point ouvert pour des présentations**
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2018**
- 4.0 Acceptation des déboursés**
- 5.0 Suivi du budget**
- 6.0 Affaires nouvelles**
 - 6.1 Répondant en matière d'accommodement
 - 6.2 Raymond Chabot Grant Thornton — Reddition de comptes TECQ 2014-2018
 - 6.3 Dépôt — Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 6.4 Dépôts — Listes en vertu de l'article 513.2 de la LERM
 - 6.5 Avis de motion et présentation — Règlement n° 07-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Aurélie
 - 6.6 Avis de motion et présentation — Règlement n° 08-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus révisé
- 7.0 Affaires courantes**
 - 7.1 Colloque de la zone Beauce-Côte-Sud de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 8.0 Urbanisme, voirie et travaux publics et réseau d'aqueduc**
 - 8.1 Urbanisme
 - 8.1.1 Dérogation mineure 52, rue des Saules
 - 8.1.2 Démission de Monsieur Jérôme Poulin du CCU
 - 8.2 Voirie et travaux publics

- 8.2.1 Rapport des travaux
- 8.2.2 Prolongement d'un ponceau dans le rang X
- 8.2.3 Budget additionnel d'asphalte
- 8.2.4 Achat de balises
- 8.3 Réseau d'aqueduc
- 9.0 Service incendie, sécurité publique et sécurité civile**
 - 9.1 Service incendie
 - 9.1.1 Rapport mensuel du représentant
 - 9.1.2 Achats de matériel incendie
 - 9.1.3 Démission d'un pompier/premier répondant et d'un premier répondant
 - 9.2 Sécurité publique
 - 9.2.1 Brigadière scolaire — renouvellement de contrat 2018-2019
- 10.0 Conseil des maires de la MRC des Etchemins**
 - 10.1 Rapport mensuel du maire
- 11.0 Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS)**
 - 11.1 Rapport mensuel du représentant
- 12.0 Régie Intermunicipale d'Assainissement des eaux du Canton de Metgermette (RIACM)**
 - 12.1 Rapport mensuel du représentant
 - 12.2 Nomination des représentants et du substitut
- 13.0 Office Municipal d'Habitation de Sainte-Aurélie (OMH)**
 - 13.1 Rapport mensuel de la représentante
 - 13.2 Révision budgétaire 2018 000226
- 14.0 Comité de Développement de Sainte-Aurélie**
 - 14.1 Rapport mensuel du représentant
- 15.0 Bibliothèque, Culture et Politique familiale**
 - 15.1 Rapport mensuel de la représentante
- 16.0 Loisirs**
 - 16.1 Rapport mensuel de la représentante
 - 16.2 Camping — Tarification 2018-2019
- 17.0 Environnement et comité des ressources aquatiques**
 - 17.1 Rapport mensuel du représentant
 - 17.2 Nomination des représentants
 - 17.3 Demande de soutien de l'Association des Riverains du Lac Joli
- 18.0 Correspondance**
 - 18.1 Demande de don pour un projet de coopération internationale
 - 18.2 Demande de commandite pour les Chevaliers de Colomb
 - 18.3 Demande pour un fossé et un ponceau
 - 18.4 Demande de soutien financier pour les Jeux du Québec
- 19.0 Rapport du maire**
- 20.0 Varia : point ouvert**
- 21.0 Période de questions**
- 22.0 Levée de la séance**

ADOPTÉE

2.0 POINT OUVERT POUR DES PRÉSENTATIONS

182-08-2018 3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2018 (RÉSOLUTION N° 182-08-2018)

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal soit dispensé de faire lecture du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018 en vertu du règlement n° 279-96;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 soit et est adopté.

ADOPTÉE

183-08-2018 4.0 ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS (RÉSOLUTION N° 183-08-2018)

Monsieur Stéphane Hétu, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des déboursés dans le cadre de la délégation de compétences règlement n° 06-2007. Les membres du conseil présentent les plus gros montants (500 \$ et plus).

Je, soussigné Stéphane Hétu, directeur général et secrétaire-trésorier, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles.

Stéphane Hétu
Directeur général et secrétaire-trésorier

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pauline Giguère
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses apparaissant sur la liste des déboursés du mois de juillet 2018 pour un montant de **211 599,38 \$**, comprenant les dépenses incompressibles et les prélèvements bancaires déjà effectués.

ADOPTÉE

5.0 SUIVI DU BUDGET

Monsieur Stéphane Hétu, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose l'état des résultats, la conciliation fiscale de fonctionnement et la conciliation fiscale d'investissement abrégés au 31 juillet 2018. Les membres du conseil ont tous reçu ces rapports ainsi que les documents internes de support. Des copies de ces états abrégés sont également disponibles pour les citoyens.

6.0 AFFAIRES NOUVELLES

184-08-2018 6.1 RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT (RÉSOLUTION N° 184-08-2018)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des obligations en lien avec la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de désigner un répondant en matière d'accommodement pour guider le conseil, ainsi que les membres du personnel et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal désigne Monsieur Stéphane Hétu, directeur général, pour agir à titre de répondant en matière d'accommodement pour la Municipalité de Sainte-Aurélie.

ADOPTÉE

185-08-2018 6.2 **RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON — REDDITION DE COMPTES TECQ 2014-2018 (RÉSOLUTION N° 185-08-2018)**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de produire un rapport d'audit validant la reddition de comptes finale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE tous les travaux sont finalisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Donald Couture
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte l'offre de Raymond Chabot Grant Thornton de 125 \$ / heure pour un montant approximatif de 1 500 \$ pour produire le rapport d'audit.

ADOPTÉE

186-08-2018 6.3 **DÉPÔT — DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (RÉSOLUTION N° 186-08-2018)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte le dépôt suivant :

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le membre suivant du conseil municipal dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires :

- Monsieur Maurice Morin, conseiller siège no 5

ADOPTÉE

187-08-2018 6.4 **DÉPÔTS — LISTES EN VERTU DE L'ARTICLE 513.2 DE LA LERM (RÉSOLUTION N° 187-08-2018)**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Donald Couture
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte le dépôt suivant :

En vertu de l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le trésorier dépose les listes des personnes qui ont fait, en vue de favoriser leur élection, le don d'une somme de 100 \$ ou plus, ou de plusieurs sommes dont le total atteint ou dépasse ce montant, remises par les candidats suivants :

- Monsieur Florian Maranda, candidat au siège no 5
- Monsieur Maurice Morin, candidat siège no 5

ADOPTÉE

6.5 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION — RÈGLEMENT n° 07-2018 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AURÉLIE**

**Avis de motion
Règ n° 07-2018**

Madame Annie Labbé, conseillère, donne avis de motion et présente le projet de règlement et mentionne par la présente qu'il sera soumis par la suite le règlement n° 07-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Aurélien abrogeant les règlements n° 06-2012 et n° 07-2016. Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

	6.6	<u>AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION — RÈGLEMENT n° 08-2018 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS RÉVISÉ</u>
Avis de motion Règ n° 08-2018		Madame Annie Labbé, conseillère, donne avis de motion et présente le projet de règlement et mentionne par la présente qu'il sera soumis par la suite le règlement n° 08-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus révisé abrogeant le règlement n° 02-2018. Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.
	7.0	<u>AFFAIRES COURANTES</u>
188-08-2018	7.1	<u>COLLOQUE DE LA ZONE BEAUCE-CÔTE-SUD DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) (RÉSOLUTION N° 188-08-2018)</u>
		IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Donald Couture ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité
		QUE le conseil municipal autorise le directeur général à assister au Colloque de la zone Beauce-Côte-Sud de l'Association des directeurs municipaux du Québec, devant se tenir à La Cache à Maxime, les 12 et 13 septembre prochains;
		QUE le conseil municipal défraie les coûts reliés à l'inscription au Colloque de la zone Beauce-Côte-Sud de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour le directeur général au coût de 110 \$ plus les taxes applicables;
		QUE le conseil municipal rembourse les frais reliés à cette inscription selon les tarifs prévus dans la politique de la Municipalité sur présentation des reçus du directeur général, c'est-à-dire les frais de repas et de déplacement et que le conseil municipal autorise le paiement de la dépense.
		ADOPTÉE
	8.0	<u>URBANISME, VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS ET RÉSEAU D'AQUEDUC</u>
	8.1	<u>URBANISME</u>
189-08-2018	8.1.1	<u>DÉROGATION MINEURE 52, RUE DES SAULES (RÉSOLUTION N° 189-08-2018)</u>
		CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire déplacer sa remise;
		CONSIDÉRANT QUE l'article 6.2 du règlement de zonage demande une marge avant de 9 mètres et que le propriétaire désire réduire cette marge à 3 mètres pour le bâtiment complémentaire;
		CONSIDÉRANT QUE le propriétaire possède deux marges avants puisque son terrain est situé entre la rue des Saules et la rue des Bouleaux, ce qui restreint sa cour arrière et lui donne peu d'espace en partie arrière de sa résidence;
		CONSIDÉRANT QU' une haie de cèdres existe déjà et servira d'écran tampon;
		CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de dérogation;
		EN CONSÉQUENCE,
		IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Despars ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 52, rue des Saules tel que présentée.

ADOPTÉE

8.1.2 DÉMISSION DE MONSIEUR JÉRÔME POULIN DU CCU

Le conseil municipal prend acte de la correspondance de Monsieur Jérôme Poulin concernant sa démission du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil municipal remercie Monsieur Poulin pour ces nombreuses années d'implication au sein de ce comité.

8.2 VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

8.2.1 RAPPORT DES TRAVAUX

Monsieur Serge Paquet, directeur des travaux publics, présente le rapport des principaux travaux effectués en juillet 2018 ainsi que ceux à faire en août 2018.

190-08-2018 8.2.2 PROLONGEMENT D'UN PONCEAU DANS LE RANG X (RÉSOLUTION N° 190-08-2018)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prolonger un ponceau dans le rang X pour la sécurité des usagers;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Despars
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte l'offre de Larivières & Fils de Beauce Inc. au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la dépense.

ADOPTÉE

191-08-2018 8.2.3 BUDGET ADDITIONNEL D'ASPHALTE (RÉSOLUTION N° 191-08-2018)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité recevra un budget additionnel de 10 747 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pauline Giguère
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accorde un budget additionnel de 10 747 \$ au directeur des travaux publics pour l'asphaltage et le rapiéçage des rues et des rangs;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la dépense.

ADOPTÉE

192-08-2018 8.2.4 ACHAT DE BALISES (RÉSOLUTION N° 192-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pauline Giguère
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal achète des balises pour la sécurité routière pour un montant approximatif de 1 000 \$.

QUE le conseil municipal autorise le paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

9.0 SERVICE INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 SERVICE INCENDIE

9.1.1 RAPPORT MENSUEL DU REPRÉSENTANT

Monsieur Donald Couture mentionne qu'il y aura une démonstration jeudi le 16 août à 19 h au gazébo.

193-08-2018 9.1.2 ACHATS DE MATÉRIEL INCENDIE (RÉSOLUTION N° 193-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Despars
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Boivin & Gauvin Inc. pour l'achat de matériels de pompier pour un montant total de 398,08 \$, incluant les taxes applicables.

QUE le conseil municipal autorise le paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

9.1.3 DÉMISSION D'UN POMPIER/PREMIER RÉPONDANT ET D'UN PREMIER RÉPONDANT

Le conseil municipal prend acte de la démission de Madame Marthe Caouette à titre de premier répondant de la Municipalité.

Le conseil municipal prend acte de la démission de Monsieur Bruno Vaillancourt à titre de pompier/premier répondant de la Municipalité.

Le conseil municipal remercie Madame Marthe Caouette et Monsieur Bruno Vaillancourt pour leurs nombreuses années d'implication au sein des pompiers et/ou premiers répondants.

9.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

194-08-2018 9.2.1 BRIGADIÈRE SCOLAIRE — RENOUELEMENT DE CONTRAT 2018-2019 (RÉSOLUTION n° 194-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal renouvelle le contrat avec Madame Michèle Lepage pour le poste de brigadière scolaire pour l'année scolaire 2018-2019, aux mêmes conditions, sauf pour le salaire, qui sera ajusté au 1^{er} janvier 2019, et ce, au même taux que les autres employés de la municipalité.

ADOPTÉE

10.0 CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES ETCHEMINS

10.1 RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

- Il n'y a pas de conseil au mois d'août.
- Il y aura une rencontre les 9 et 10 août prochain concernant le plan de relance de la MRC des Etchemins.

11.0 RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD (RICBS)

11.1 RAPPORT MENSUEL DU REPRÉSENTANT

Il n'y a pas de rencontre au mois d'août.

12.0 RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU CANTON DE METGERMETTE (RIACM)

12.1 RAPPORT MENSUEL DU REPRÉSENTANT

Il n'y a pas eu de rencontre.

195-08-2018 12.2 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS ET DU SUBSTITUT (RÉSOLUTION N° 195-08-2018)

Abroge la résolution
267-11-2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE Messieurs René Allen, maire, Donald Couture, conseiller et Maurice Morin, conseiller soient nommés à titre de représentants de la Municipalité de Sainte-Aurélie afin de siéger sur le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'assainissement du Canton de Metgermette.

QUE Madame Caroline Drapeau soit nommée à titre de substitut pour la Municipalité de Sainte-Aurélie afin de siéger sur le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'assainissement du Canton de Metgermette.

ADOPTÉE

13.0 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-AURÉLIE (OMH)

13.1 RAPPORT MENSUEL DE LA REPRÉSENTANTE

Il n'y a pas eu de réunion.

196-08-2018 13.2 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018 000226 (RÉSOLUTION N° 196-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la révision budgétaire de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Aurélie, entraînant un ajustement de quote-part de 24 \$ pour la Municipalité;

QUE le conseil municipal autorise que le montant soit versé à la fin de l'année 2018, en cumulant tous les ajustements annuels.

ADOPTÉE

14.0 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-AURÉLIE

14.1 RAPPORT MENSUEL DU REPRÉSENTANT

Il n'y a pas eu de réunion.

15.0 BIBLIOTHÈQUE, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

15.1 RAPPORT MENSUEL DE LA REPRÉSENTANTE

Madame Caroline Drapeau mentionne qu'il n'y a rien de nouveau.

16.0 LOISIRS

16.1 RAPPORT MENSUEL DE LA REPRÉSENTANTE

Madame Annie Labbé mentionne que les soirées au gazébo sont très intéressantes et qu'il y a du beau temps pour profiter de la plage. Il y aura une activité de loisirs le samedi 15 septembre.

197-08-2018 16.2 CAMPING — TARIFICATION 2018-2019 (RÉSOLUTION N° 197-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal modifie la tarification du camping municipal pour l'année 2018-2019. La liste est déposée comme suit :

	2018-19	2017-18	2016-17
Pour la saison entière	765 \$	750 \$	715 \$
Location pour la demi-saison	410 \$	400 \$	375 \$
Location à la journée	43 \$	42 \$	40 \$
Location à la semaine	255 \$	250 \$	240 \$
Stationnement hiver	205 \$	200 \$	195 \$
Deuxième réfrigérateur extérieur	120 \$	115 \$	110 \$
Dépôt pour clé (remboursable)	5 \$	5 \$	5 \$

QU'une copie de la nouvelle tarification 2018-2019 soit envoyée à tous les présents locataires et remise aux éventuels locataires lors d'une location.

ADOPTÉE

17.0 ENVIRONNEMENT ET COMITÉ DES RESSOURCES AQUATIQUES

17.1 RAPPORT MENSUEL DE LA REPRÉSENTANTE

Il n'y a pas eu de réunion.

198-08-2018 17.2 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS (RÉSOLUTION N° 198-08-2018)

Abroge la résolution
277-11-2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pauline Giguère
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE Madame Annie Labbé, conseillère, Monsieur Maurice Morin, conseiller et Monsieur Stéphane Héту, directeur général, soient nommés pour agir sur le comité des ressources aquatiques.

ADOPTÉE

199-08-2018 17.3 DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC JOLI (RÉSOLUTION N° 199-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande d'aide financière de l'ARLJ pour l'analyse de l'eau du lac Joli au montant de 239 \$.

ADOPTÉE

18.0 CORRESPONDANCE

200-08-2018 18.1 DEMANDE DE DON POUR UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (RÉSOLUTION N° 200-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Despars
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande et accorde un montant de 100 \$ pour le projet de coopération internationale au Bénin pour un jeune de Sainte-Aurélie.

ADOPTÉE

201-08-2018 18.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES CHEVALIERS DE COLOMB (RÉSOLUTION N° 201-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande de commandite pour un montant de 50 \$.

ADOPTÉE

202-08-2018 18.3 DEMANDE POUR UN FOSSÉ ET UN PONCEAU (RÉSOLUTION N° 202-08-2018)

CONSIDÉRANT la demande pour faire un fossé et installer un ponceau sur le lot 5 179 871 (ancien chemin), propriété de la Municipalité de Sainte-Aurélie;

CONSIDÉRANT QU'il y a un règlement qui ferme cet ancien chemin et qui cède ce lot au propriétaire voisin;

CONSIDÉRANT QUE les démarches de cession seront effectuées prochainement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande conditionnellement à ce que les travaux soient effectués conformément aux règlements en vigueur.

ADOPTÉE

203-08-2018 18.4 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES JEUX DU QUÉBEC (RÉSOLUTION N° 203-08-2018)

CONSIDÉRANT QU'il y a un athlète de la Municipalité de Sainte-Aurélie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie Labbé
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la demande de soutien financier de la délégation des jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

19.0 RAPPORT DU MAIRE

- Rencontre conseillère du MAMOT pour le plan de relance
- Rencontre Monsieur Cloutier, maire de St-Zacharie pour une rencontre futur des 2 conseils municipaux et pour la RIACM
- Rencontre ARLJ pour des problématiques au lac Joli
- Rencontre Samuel Poulin pour faire part de nos problématiques municipal

20.0 VARIA

21.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent à diverses questions de l'assemblée. La période de questions débute à 19 h 46 pour se terminer à 19 h 46. Les questions et commentaires portent sur:

- La location du camping

204-08-2018 22.0 LEVÉE DE LA SÉANCE (RÉSOLUTION N° 204-08-2018)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Caroline Drapeau
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

QUE cette séance soit levée, il est 19 h 47.

ADOPTÉE

René Allen
Maire

Stéphane Hétu
Directeur général et secrétaire-trésorier